



Acte n° 2023C122

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{er} JUIN 2023

Nombre de Conseillers :		Date de convocation du Conseil Communautaire :
En exercice :	45	Le 25/05/2023
Présents :	28	
Pouvoirs :	12	
Votants :	40	

Le 1^{er} Juin 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, , Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Sandrine REY (remplaçante de Daniel DOMPOINT), Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Gabriel AUMONIER (Pouvoir Valérie BOYER), Ingrid BESSON (Pouvoir Nathalie TISSERAND), Fablen BIHLER, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Armand CHAUMONT (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Carole DEMANGE (Pouvoir Gérard PORRETTI), Elise DIENNET (Pouvoir Gilles GARNIER), Daniel DOMPOINT (Remplacé par Sandrine REY), Nicole DUGELAY (Pouvoir Richard SIMMINI), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Yves DUMOULIN, Amina LEGHNIDER (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON, Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES).

Secrétaire de séance : Richard PACCAUD.

OBJET : MOBILITES DURABLES – Subvention à une association à l’occasion du Challenge Mobilité de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

M. Richard SIMMINI, Vice-Président en charge des mobilités durables, expose que depuis 2015, la CCDSV participe au Challenge Mobilité, organisé par la Région Auvergne - Rhône Alpes et l'ADEME, en direction des entreprises, des administrations et des associations d'Auvergne-Rhône Alpes.

L'objectif du Challenge qui se déroule dans les 12 Départements de la Région est de promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle, pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement et de mobilité.

Lors du Conseil communautaire du 23 mars 2023, la CCDSV a délibéré en faveur de la gratuité du réseau Saônibus et du service de location Saônibike le jour du challenge, le 1er juin 2023.

Afin d'inciter solidairement les salariés de la CCDSV, il est proposé de verser une subvention à la Croix Rouge sur la base du barème suivant : 5 € / km effectué avec un autre mode de transport que la voiture individuelle. Cette subvention sera plafonnée à 1000 €, soit 200 km effectués avec un autre mode de transport.

Pour rappel, lors du challenge mobilité 2022, 175 km de trajets ont été effectués avec un autre mode de transport.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 11/05/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité :

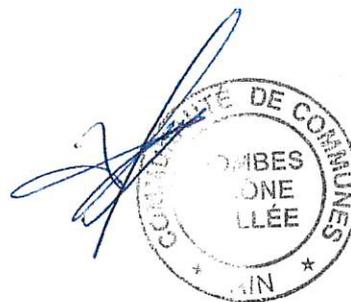
- ✓ **D'ATTRIBUER**, à la Croix Rouge, dans le cadre du Challenge Mobilité du 1^{er} juin 2023, une subvention plafonnée à 1000 € et basée sur un barème de 5 € / km effectué avec un autre mode de transport par les agents de la CCDSV au cours de cette journée ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au chapitre 65 du budget principal.

A Trévoux, le 01/06/2023

Le Secrétaire de Séance,
Richard PACCAUD



Le Président,
Marc PECHOUX



Affichage sous format électronique

- 6 JUIN 2023